



Élections

TPE

2012

Bulletin numérique confédéral aux organisations de la CGT / 1

Chers camarades tout au long de l'année, nous vous adresserons ce bulletin de campagne. Il a pour but de nous donner des informations techniques, revendicatives, mais aussi de nous tenir informer des initiatives engagées confédéralement, territorialement par les syndicats, les UL, les UD, les CR, par toutes nos fédérations, par l'Ugict, par l'UCR, en fait par toute la CGT qui s'engage dans cette bataille.

Informons-nous de nos actions pour les faire partager et ainsi partager nos idées, nos initiatives pour alimenter notre campagne CGT/élections TPE.

ÉDITO

ÉLECTIONS TPE : C'EST PARTI !

Philippe LATTAUD / Membre de la direction confédérale / Animateur du collectif national campagne TPE



DR

Le CCN de février a lancé notre campagne en direction des salariés des TPE avec une première ambition : obtenir, lors de leur consultation électorale du mois de décembre 2012, un résultat pour la CGT supérieur à celui des dernières élections prud'homales de 2008.

Autre ambition : proposer à ces salariés un syndicalisme de proximité, adapté à leur situation, leur permettant de prendre en main la défense de leurs intérêts.

Depuis ce CCN, de nombreuses organisations, fédérations, unions départementales, unions locales... ont déjà inscrits cette campagne inédite dans leur plan de travail et mis cette question

à l'ordre du jour de leur collectif de direction. Un bon résultat pour la CGT dépendra de deux facteurs :

- 1) Le niveau de mobilisation de tous les syndicats CGT, de leurs militants, de leurs syndiqués.
- 2) De la solidarité et de la coordination des efforts entre toutes nos organisations afin d'être le plus efficace possible sur le terrain.

Pour contribuer à cette coordination et à l'impulsion de la campagne, le collectif national a décidé de mettre ce bulletin à votre disposition. Son objectif est de réunir l'ensemble des informations disponibles sur les plans de travail projetés, les initiatives engagées et les revendications portées au niveau de chaque profession, de chaque territoire et naturellement, au niveau confédéral.

Nous comptons sur votre contribution pour l'alimenter de vos exemples et de vos expressions.

TROIS QUESTIONS À S. FUSTEC

POUR LA FÉDÉRATION DU COMMERCE DISTRIBUTION SERVICES

Quels sont les salariés des très petites entreprises concernés par cette élection au sein de ta fédération ?

Parmi les nombreux champs professionnels de notre fédération, les secteurs où l'on trouve la plus forte concentration de TPE sont pour l'essentiel les hôtels cafés restaurants, les commerces (HCR), l'immobilier ou encore le service à la personne.

Si on prend l'exemple des HCR qui représentent 900 000 salariés, 93 % des 191 000 entreprises sont des TPE. On retrouve une grande partie des syndiqués de ces TPE dans les unions locales ou les syndicats locaux du commerce. Si nous ne pouvons pas les dénombrer très précisément, nous savons qu'ils représentent une part importante des 40 000 syndiqués que compte aujourd'hui la fédération du commerce et des Services.

Quels sont les enjeux revendicatifs pour ces salariés ?

Les salariés des TPE sont pleinement concernés par les enjeux revendicatifs portés par notre fédération. La bataille contre les ouvertures dominicales, les salaires, la protection sociale, la formation professionnelle... La principale difficulté pour nous est souvent de pouvoir les informer des avancées conventionnelles que nous obtenons et à partir de là, de les aider à faire respecter leurs droits.

« Nous nous sommes déjà mis au travail pour sensibiliser l'ensemble de nos forces sur les enjeux du scrutin. »

Notons que la négociation collective de branche est essentiellement menée par les grands groupes ou enseignes dont les préoccupations sont bien éloignées de celles des petites entreprises qui ne disposent que d'une très faible représentation au sein de cet espace de négociation.

Pour les salariés des TPE, l'absence de lieu où ils peuvent mettre en commun, se retrouver et échanger est le premier frein au renforcement syndical. Les expériences que nous menons en matière de création et d'animation de syndicats de sites illustrent bien notre volonté de changer la donne.

Comment ton organisation s'intègre-t-elle dans cette campagne ?

Nous sommes très volontaristes pour mener cette campagne électorale inédite. Au-delà des moyens importants que nous allons mutualiser avec le collectif confédéral chargé du suivi et de l'impulsion de ce scrutin, nous nous sommes déjà mis au travail pour sensibiliser l'ensemble de nos forces sur les enjeux du scrutin.

Un collectif de travail va également permettre de coordonner notre action en lien avec les territoires. Informer, syndiquer et organiser pour gagner des droits nouveaux pour les salariés des TPE, c'est l'ambition que nous allons porter tous ensemble.

UNE QUESTION À MARTINE SELLIER

POUR L'UNION DÉPARTEMENTALE DE PARIS

Comment envisagez-vous ces élections TPE

Le salariat parisien des TPE occupe principalement les emplois :

- des bureaux d'étude - cabinets d'avocats - d'architectes - de notaires - communications - informatiques...
- des petites associations,
- du petit commerce,
- de l'agro-alimentaire avec les boulangeries- les boucheries...

« L'enjeu dépasse l'élection le nombre de voix obtenu par la Cgt comptera pour notre représentativité nationale. »

- de la chimie avec les pharmacies- les laboratoires,
- de la construction, à travers l'artisanat, par exemple.

L'éclatement est la caractéristique parisienne de ce salariat avant tout tertiaire, peu visible et difficile à « toucher ».

Les particularités revendicatives sont sans doute comme pour le plus grand nombre aujourd'hui, liées au salaire, aux heures supplémentaires non rémunérées, au chantage à la fermeture ou à la délocalisation, avec la difficulté, voire l'incapacité, à construire un rapport de force, le tout

couronné par une attitude des employeurs souvent paternalistes. Ces salariés connaissent également des conditions de travail détériorées par les difficultés liées au transport, au logement, de plus en plus souvent éloignés de Paris, 1H30 en moyenne. Autre problème crucial : le prix de la restauration et dans la majorité des cas, l'absence de chèques déjeuner, ce qui conduit les salariés à « sauter leur repas » ou à se contenter d'un sandwich sur un banc ! L'éclatement de ce salariat nous conduit à penser un mode d'organisation et de déploiement différent de celui de la campagne des prud'hommes, pour faire voter les salariés concernés et gagner le vote Cgt.

Le comité général de l'UD de Paris du 13 mars a été l'occasion du lancement de la campagne et de l'engagement

du travail avec les professions pour que toute la Cgt de Paris soit mobilisée et impliquée. L'enjeu dépasse l'élection elle-même, le nombre de voix obtenues par la Cgt comptera pour notre représentativité nationale.

Il est difficile d'identifier les lieux d'implantation des TPE ; seules, les unions locales par un travail de « terrain » pourront localiser les « hôtels industriels » où travaillent 3 ou 4 secrétaires pour une dizaine de sièges d'entreprises, où se situent les rues les plus commerçantes, les CFA, etc. Avec les unions locales, nous construirons un plan de travail alliant initiatives locales et départementales. Les premiers tracts distribués auront pour thème principal les revendications professionnelles et la syndicalisation ; pour ce faire, nous utiliserons les tracts fédéraux.

TROIS QUESTIONS À RÉGIS KOPEC

POUR LA FÉDÉRATION CONSTRUCTION/BOIS/AMEUBLEMENT

Quel salariat est concerné dans vos secteurs par les élections très petites entreprises ?

Il couvre une très grande part de notre champ fédéral, avec surtout les secteurs du bâtiment, de l'ameublement et dans une moindre mesure les architectes et géomètres. On estime que 800 000 salariés sont dans des entreprises de moins de 11 salariés, sur les 2,2 millions de salariés du champ de notre fédération, soit : 36 %.

Cela représente plus d'un tiers des salariés de nos professions avec une syndicalisation quasi nulle, d'où l'importance de profiter de ces élections pour proposer l'adhésion à ces salariés.

Quels sont pour votre fédération les enjeux revendicatifs qui concernent ces salariés ?

Les indemnités de petits et grands déplacements sont un enjeu : aujourd'hui elles sont une des revendications principales de notre fédération. Les attaques patronales sur ce sujet sont fortes et nous savons que dans ces petites entreprises, ces droits ne sont pas toujours respectés. Nous pouvons aussi mettre en avant le respect des salaires de base par rapport aux grilles des salaires en vigueur ainsi que la reconnaissance des qualifications. Un sujet très sensible dans notre profession est la reconnaissance et la prévention de la pénibilité qui concerne tous les salariés du secteur.

L'obtention de droits syndicaux dans ces entreprises revêt aussi une de nos revendications principales, ces élections sont une étape pour nous mobiliser et faire aboutir nos revendications.

Quelle campagne fédérale pour la FNSCBA ?

La FNSCBA a décidé de s'inscrire pleinement dans la campagne CGT pour ces élections TPE, bien entendu et en premier lieu sur l'enjeu relatif à la représentativité syndicale, mais aussi pour le développement de la CGT dans ces secteurs. La syndicalisation des salariés des TPE du bâtiment et de l'ameublement est une des priorités

que nous avons inscrites dans le document d'orientation de notre dernier congrès fédéral.

Nous avons mis en place un groupe de travail qui a pour mission de faire le lien avec notre collectif artisanat, les groupes de travail confédéraux, ainsi que de créer du matériel spécifique à l'attention de nos militants et du salariat concerné. Il a pour mission d'impulser la campagne en direction de nos relais fédéraux et de l'interprofessionnel.

La FNSCBA a pour ambition de s'impliquer pleinement dans la campagne des élections partout où elle le pourra en lien étroit avec toutes les structures de la Cgt, car nous pensons que cette campagne se fera sur le terrain, au plus près des salariés concernés.

NOS AXES D'ACTION CGT POUR SENSIBILISER LES SALARIÉS DES PETITES ENTREPRISES

► Sensibiliser toute la CGT : c'est une bataille commune.

► Sensibiliser tous les syndiqués : en les invitant à intervenir auprès des salariés des petites entreprises qui les entourent.

► Travailler de la communication ciblée : zones artisanales, CFA, cœur de ville, restaurant ouvrier, cabinets médicaux, marchands de matériaux, quartiers repérés avec des activités petites entreprises ...

► Organiser de la communication grand public : affichages, diffusion de flyers, carnet CGT apprentis, carnet TPE/Artisanat..., distribuer dans les transports (métro, gare)... Avec une approche métropole, ville, petite ville, rurale.

► Mobiliser en proximité : à partir de nos contacts et des liens construits avec les salariés des petites entreprises, dans nos permanences syndicales des unions locales et des professions.

► Mobiliser tous nos conseillers du salarié : par leurs contacts, ils sont sensibilisés aux problèmes, aux revendications des salariés des TPE.

► À partir des listes électorales transmises : téléphoner, écrire, parler, interpellier nos connaissances, pour les inviter à voter.

► Mettre à disposition : avec nos réseaux internet, des bureaux de vote pour aider au vote électronique.

► Avec notre presse confédérale : *Ensemble*, *NVO* ... qui sont mobilisés sur l'année pour donner des informations des arguments aux syndiqués lecteurs.

► Avec www.cgt.fr : relayer aussi des messages sur Facebook, Twitter utilisation des SMS...

Le collectif confédéral, élections petites entreprises (TPE) propose aussi pour bien croiser notre participation à tous (interprofessionnels, professionnels, syndicats), de construire des espaces, des lieux de rencontre en territoire.

LA CONFÉDÉRATION MOBILISE DES MOYENS POUR CETTE CAMPAGNE

Un bloc-marque (ou logo de campagne) est disponible. Déjà une affiche a été transmise aux UD, à l'automne dernier.

Un 1^{er} flyer est imprimé confédéralement et transmis aux organisations selon leurs commandes (1 200 000 exemplaires).

Un livret apprenti est en préparation avec la contribution de notre commission confédérale « priorité jeune ».

Un diaporama a été donné aux organisations pour expliquer ces élections et ses enjeux.

Les salariés des petites entreprises, très peu syndiqués, sont présents dans nos vies quotidiennes,

Ils nous entourent, dans nos familles, nos amis, nos connaissances, dans des emplois de proximité.

Discutons, mobilisons-nous avec eux !

AVEC NOUS, ILS SONT AUSSI LA CGT.

RAPPEL DES DATES À RETENIR POUR CES ÉLECTIONS

- DÉCEMBRE 2011 / Photographie de la liste électorale.
- JANVIER À MAI 2012 / Les caisses Urssaf établissent après déclaration des entreprises les listes électorales.
- 5 SEPTEMBRE 2012 / Au plus tard, réception, par chaque électeur d'un courrier l'informant de son inscription.
- 10 SEPTEMBRE 2012 / Publication de la liste électorale, suivie des périodes de recours jusqu'au 22/10/2012.
- 10 AU 21 SEPTEMBRE / Dépôts des candidatures sur sigles.
- 8 OCTOBRE 2012 / Publication de la liste des candidatures sur sigles.
- 3 AU 23 NOVEMBRE 2012 / Envoi des documents électoraux aux électeurs.
- 28 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE 2012 / Déroulement du vote par correspondance ou électronique.
- 18 AU 21 DÉCEMBRE 2012 / Dépouillement national.